
**Arrêté ministériel modifiant l'arrêté ministériel du 28 juin
2012 nommant les membres du Conseil de la Musique
classique - Extrait**

A.M. 18-05-2017

M.B. 27-06-2017

Par arrêté ministériel du 18 mai 2017,

- à l'article 1^{er}, § 2 de l'arrêté ministériel du 28 juin 2012 nommant les membres du Conseil de la Musique classique, les mots «Pierre GILISSEN» sont remplacés par «Geneviève PIROTTE»

- à l'article 2, § 2 du même arrêté, les mots «Geneviève PIROTTE» sont supprimés.

Cet arrêté entre en vigueur le 18 mai 2017.